



Journal d'information du Collectif la Rue Qui Gouverne de Nancy - Janvier 2004 n°1

La France d'en bas parle à la France d'en haut

"Ce n'est pas la rue qui gouverne", mais c'est la rue qui essuie la morve de tes gamins, qui s'efforce de leur apprendre à lire, à écrire et à compter.

C'est la rue qui se déplace cinq fois dans la nuit pour amener le bassin à la vieille maman, qui change ses pansements.

C'est la rue qui conduit le train qui t'emmène en vacances, le bus et le métro que tu ne dois pas prendre souvent.

C'est la rue qui fait le planton des heures devant le restaurant où tu déjeunes de quelques bons plats préparés par la rue.

C'est la rue qui achemine ton courrier, qui répare ou installe tes câbles et tes tuyaux qui font que tu peux prendre un bon bain chaud. C'est la rue qui se lève tôt pour que tu aies du pain frais, un café et un journal.

C'est encore la rue qui ramasse tes poubelles, nettoie ta voiture, fabrique ta prochaine voiture de fonction, installe ton matelas et ton parasol, répond au téléphone, approvisionne tes rayons, tape tes discours, taille la haie, photocopie, balaye, ausculte, assemble, épluche, emballe, graisse, passe, repasse, arrose. C'est la rue qui paye ton salaire de ministre, augmentation de 70% comprise. La rue qui cotisera pour ta retraite de ministre.

Et des fois c'est la rue qui vote. Je te le dis avec une grande humanité mais je le dis avec une grande fermeté. Je suis dans la rue.

J'y suis bien et je t'emmerde !!!

Entendu à l'émission de Daniel Mermet *La-bas si j'y suis* - France Inter mai 2003

Salut les gens,

Comme on a su éviter les coups de matraques et garder nos poignets intacts, on a enfin terminé notre premier journal. On y cause de nous "la Rue Qui Gouverne", du RMA, de la précarité, de résistance, de solidarité, de luttes d'ici et d'ailleurs...

Bises à tous, à bientôt et NO RAFFARAN !!!

En route avec la Rue Qui Gouverne...

Si les origines du Collectif de la Rue qui Gouverne ne sont pas très claires, il est tout de même possible d'essayer de les reconstituer. Aux dires des gens autorisés, le concept aurait ses racines dans une réunion tenue au sein des locaux de SUD au début de l'année 2003. Avec les mouvements du printemps, l'Assemblée Générale des personnels de l'Education évolue vers une Assemblée Générale « Interpro » qui rassemble des personnes « en lutte » issues de différents horizons.

Des milliers de personnes sont dans les rues de Nancy, on discute, on partage, on envisage, des liens se créent. Dans la pratique, la fin du mouvement des enseignants et le caractère sporadique des grèves ne facilite pas la tâche de cette AG qui est pourtant à l'origine de grands rassemblements, d'actions spectaculaires (décoration de la place Stanislas, occupation de l'Opéra, gigantesque banderole sur l'église St-Epvre) et de débats/forums intéressants et productifs. Avec l'annonce de la tenue des journées parlementaires de l'UMP à Nancy, c'est de ce regroupement d'individus « indépendants » ou membres d'organisations plus structurées que naît notre collectif : le Collectif de la Rue qui Gouverne.

Le but premier de notre collectif est alors d'organiser les *Journées de la Rue qui Gouverne* qui se sont tenues à Nancy les 22 et 23 septembre 2003, en même temps que les journées de l'UMP. Nous ne pouvions, ni ne voulions, laisser passer cette occasion de montrer notre opposition à la politique menée par le gouvernement et les élus de l'UMP. Nous avons aussi voulu montrer, notamment par le biais de forums publics, que d'autres conceptions de l'éducation, du travail, de la société, étaient possibles.

Une manifestation de grande envergure rassemblant plus de 2.000 personnes est le point marquant de ces journées. A cette manifestation festive, revendicative et pacifique, voire « bon enfant », le gouvernement et ses sbires répondent par la force et les matraques. Pour faire plaisir au ministre de l'intérieur qui souhaitait dîner tranquillement au Foy, les CRS usent d'une violence démesurée pour évacuer la place Stanislas sans que rien ne justifie une telle décision : il ne restait sur la place que peu de gens qui dansaient et chantaient autour d'un groupe d'intermittents du spectacle...

(Suite page 2)

Brèves des luttes d'ici et d'ailleurs

☛ On salue à Nancy, la création du Comité de Chômeurs et de Précaires 54 (CCP 54). Le Comité de Chômeurs et Précaires de Meurthe & Moselle est un mouvement de contestation en cours de formation qui a pour but sur le plan Départemental de lutter contre l'apartheid social, en rassemblant celles et ceux qui en sont victimes, les rejetés d'un statut social décent. Il revendique le respect et l'application des droits de l'Homme et du Citoyen. Il combat pacifiquement toutes régressions, c'est à dire ce que les Gouvernants appellent "le progrès, en général", ainsi que de conquérir de nouveaux droits. Pour l'action, il s'agira de s'organiser pour faire pression contre ces dits gouvernants, quelle que soit leur nature (patrons, élus, représentants de syndicats déviants...). Cette pression, qui est notre droit, prendra toutes les formes de l'action sociale... Réunions d'informations et de délibération commune, tractages, manifestations, occupations... Toutes celles et ceux qui se sentent concernés par ce projet peuvent nous rejoindre. **Le Comité**

Permanence : mardi de 14h à 16h et le jeudi de 16h à 18h au local de SUD PTT 76 rue de la Hache Nancy

☛ Chaque premier lundi du mois, **Droit au logement (DAL)**, prendra la parole sur Radio Caraïbe FM 90.7

☛ « **Licenciements** » des **Analystes-Documentaires de l'INIST-CNRS**

Les Analystes Documentaires (AD) participent activement à l'activité du CNRS en créant des bases de données scientifiques. Le CNRS a su les exploiter pendant 3, 5, 10 voire 13 ans pour faire le même travail que les Ingénieurs Documentalistes titulaires. Ces AD sont des personnes ayant au moins BAC+5, engagés sans cadre juridique légal et payés à la tâche par le CNRS. La charge de travail des AD est soumise au bon vouloir du CNRS alors que pour beaucoup cette activité représente souvent jusqu'à 100% de leurs revenus : dans les derniers mois, certains ont dû vivre avec 100 euros par mois. Aujourd'hui, alors que le gouvernement a décidé de « privilégier » (mon œil) la recherche, que les budgets de l'INIST et ses activités sont reconduits, 34 AD sur 59 sont « virés », sans réflexion, sans concertation, sans motif. Comme il ne touchent ni chômage, ni indemnités, c'est la joie... C'est la façon qu'a le CNRS (et donc le gouvernement) de remercier et de respecter des gens qui lui ont permis de fonctionner et de remplir son rôle : « **je t'exploite et quand je n'ai plus besoin de toi, tu peux crever!** ». **Vive le capitalisme, vive la précarité!**

Info : Collectif des AD de l'INIST - <barbara.harter@free.fr>



Jean-Pierre Revoil : directeur général de l'UNEDIC, évoquant les chômeurs : "les stocks doivent correspondre aux carnets de commandes des entreprises."

Source : dossier de l'interdits août 2003: www.rezo.net/interdits

En route avec la Rue Qui Gouverne... (suite)

A la fin des Journées de la Rue qui Gouverne, les préoccupations immédiates du Collectif sont tournées vers les deux personnes interpellées (et frappées) par les CRS pendant l'évacuation de la place Stanislas. Notre présence devant l'hôtel de police le soir de leur arrestation a sans doute permis que leur garde à vue ne se termine pas en « comparution immédiate » devant le tribunal sans avoir le temps de préparer leur défense. Ils passent finalement en jugement le 16 janvier 2004 au matin, nous serons là.

Depuis, l'assemblée générale du 29 octobre a confirmé la volonté unanime de continuer à faire vivre le Collectif. Notre rôle et notre activité sont encore à décider et à définir plus précisément. Les suggestions et les possibilités sont nombreuses : réseau d'information et de popularisation des luttes en cours; appuis aux actions des secteurs en lutte; aiguillon pour les syndicats « ramollis »; espace de réflexion anticapitaliste pour avancer des idées de sociétés différentes; mouvement social dénonçant la politique du Medef et des gouvernements en matière travail (licenciements, précarité, RMA), de régression sociale (retraites, sécu, ...) et de répressions arbitraires pour imposer « dans la paix » ces réformes « forcément nécessaires »... Ces propositions ne sont ni exhaustives, ni exclusives. Ce journal est une des formes d'activité mise en place par le Collectif, dans un but évident d'information. De plus, depuis le mois de décembre, nous sommes associés avec un collectif de chômeur et AC!54 pour informer sur les méfaits du Revenu Minimum d'Activité (RMA) et sur la précarisation accrue des travailleurs et des chômeurs (tracts, manifestation le 6 décembre, forum d'information le 21 janvier, etc). Nous ne manquons ni de volonté ni d'idées, simplement de quelques bras.

Quant à l'avenir, nous devons nous appuyer sur les points forts de notre Collectif pour être complémentaires avec les autres acteurs sociaux en lutte. L'originalité de notre Collectif, c'est la présence de personnes aux statuts sociaux différents (salariés du privé,

du public, chômeurs, artistes, enseignants, postiers). Nous avons donc un réseau, des moyens techniques variés, des gens motivés, à nous d'oeuvrer pour une lutte qui sorte des corporatismes trop souvent présents.

Et justement, il y a fort à parier que la prochaine attaque frontale du gouvernement concernera la Protection Sociale. Contrairement aux retraites où seule la fonction publique était concernée (du moins en apparence), tous les salariés vont subir simultanément les mêmes attaques : déremboursement de certains médicaments, diminution de la prise en charge de certaines maladies, qualité des soins indexée sur les revenus, main basse des assurances privées sur un « pactole » tant convoité et jusqu'alors géré par la sécurité sociale.

Une des possibilités pour le collectif est d'essayer de construire un mouvement public-privé d'ampleur sur Nancy. Cela nécessite que le Collectif, pendant les mois qui viennent, analyse les projets en cours, construise des revendications, et les popularise dans tous les secteurs possibles. On peut espérer que cela aura une influence sur les organisations syndicales au niveau local. On peut espérer que d'autres Collectifs semblables se développent ailleurs (comme c'est déjà le cas à Chinon, Toulouse, ...). On peut espérer que l'unité se fera sur des revendications offensives susceptibles de faire reculer le gouvernement et d'imposer des mesures favorables aux salariés et aux autres catégories sociales...

C'est pour oeuvrer dans ce sens, mais aussi sur d'autres fronts et par d'autres moyens que nous sommes prêts à accueillir en notre sein tous ceux qui nous rejoindront dans nos exigences face aux nouvelles attaques du gouvernement. Ces exigences unitaires, encore à définir, s'appuieront bien évidemment sur une vision solidaire et anticapitaliste de la société, et seront « non-négociables ».

Défendez-vous :

informez-vous !

Le contrat d'insertion « Revenu Minimum d'Activité »

Voici quelques faits et chiffres sur la nouvelle arme de destruction massive de notre « cher » gouvernement : le RMA. Comme vous le verrez, toutes ces mesures auront pour conséquence une baisse drastique du coût du travail pour les patrons et le maintien voir le développement de la précarité et la misère.

Le RMA, qu'est-ce que c'est ?

Ces explications sont directement tirées du texte de loi (loi portant décentralisation en matière RMI et créant un RMA du 18 décembre 2003).

L'allocataire du RMA n'a pas le droit d'être mécontent ou de refuser une offre sous peine de s'exposer à un risque de radiation de ses allocations.

Dans les trois mois suivant la mise en place du RMA, l'allocataire et les organismes payeurs doivent conclure un contrat d'insertion avec le département représenté par le président du conseil général. La conclusion de chaque contrat est subordonnée à la signature d'un accord entre le département et l'employeur.

Le contrat insertion « revenu minimum d'activité » doit être un contrat à temps partiel avec un minimum de vingt heures de travail par semaine. Il ne peut excéder six mois, il est renouvelable deux fois, ce qui lui confère une durée maximale de dix huit mois.

Le salaire horaire du RMA est égal au salaire horaire du SMIC. Il est versé par l'employeur qui perçoit une aide d'un montant égal au RMI, et donc le RMA coûte entre 2 et 3,80 euros par heure à l'employeur. De plus, les employeurs sont exonérés de diverses cotisations (assurances sociales, accidents du travail, allocations familiales, etc...). L'allocataire du RMA n'a pas le droit d'être mécontent ou de refuser une offre sous peine de s'exposer à un risque de radiation de ses allocations.

Le département, par le biais du président du conseil général, devient le seul pilote de la mesure RMI-RMA. Toutefois, il pourra déléguer certains pouvoirs aux maires de certaines communes, ce seront donc les notables locaux qui seront à même de discerner les bons et mauvais parmi les pauvres.

Puisque c'est le département qui gère tout, il enlève donc la quasi-totalité des responsabilités à l'état pourtant considéré jusque là comme garant de l'application des lois.

Quelques chiffres édifiants à méditer

Le rmaste seul pourra prétendre à toucher la somme de 411,70 euros par mois ou bien 362,30 euros après déduction et s'il bénéficie du forfait logement. Le rmaste en couple ou couple de rmastes touchera quand à lui la somme de 617,55 euros ou bien 518,74 euros après déduction et s'il bénéficie du forfait logement.

Le *ramiste* ne cotisera plus pour sa retraite que sur la base de environs 150 euros, il lui faudrait donc 160 ans pour espérer toucher une retraite à taux plein. Un contrat RMA n'ouvre aucun droit au chômage, il n'est prévu aucune indemnité journalière en cas d'accident et de maladie et s'il n'est pas renouvelé, on retourne au RMI.

Environ 500 000 rmistes deviendront rmastes au cours de l'année 2004. Environ 130 000 chômeurs en fin de droit des allocations ASSÉDIC deviendront rmistes ou rmastes au cours de l'année 2004.

180 000 à 250 000 personnes au total sont menacées par une extinction unilatérale de leurs droits au cours de l'année 2004. D'après les chiffres publiés par l'INSEE, notre région comprendrait le nombre de 29.700 allocataires du RMI sur une population totale de 2.312.600 personnes. D'après le journal de 12h30 du 07 janvier 2004 sur France bleu sud-lorraine, le nombre de sans emploi au sein de notre région serait actuellement de 95.570 personnes.

Les dates qui comptent

1958 : Entrée dans le marché commun et création de l'UNEDIC (Union Nationale pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce) et ASSÉDIC (Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce).

1984 : Les droits deviennent proportionnels à la durée des cotisations du chômeur, une nouvelle catégorie en ressort : les « fins de droit ».

1988 : Création du RMI (Revenu minimum d'insertion) découlant de la loi de lutte contre la pauvreté et l'exclusion : Toute personne qui en raison de l'âge, de son état physique et mental, de la situation de l'économie et de l'emploi et qui se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens d'existence sauf pour celles qui n'ont pas encore 25 ans et qui ne peuvent donc prétendre à aucun droit.

1997 : Refus d'augmenter les minimas sociaux agrémenté d'une baisse sensible de l'AFR (Allocation Formation Reclassement).

Même année, mise en place du PARE (Plan d'Aide au Retour à l'Emploi) qui, en accord avec le plan de refondation sociale du MEDEF, ne se soucie plus de la valorisation ou de l'amélioration des acquis du chômeur par le biais d'une formation mais se contente de lui trouver un emploi coûte que coûte.

2004 : Mise en place du RMA. Dans le même temps, l'ARE est réduite de 7 mois, ce qui exclut de fait des milliers de gens de l'ASSÉDIC.

Ne pas se laisser faire !

Voici quelques contacts ayant pour but de prodiguer une aide et des conseils aux victimes du « gouvernement CRS » et qui désirent porter plainte devant les tribunaux suite à l'amputation ou à l'annulation de leurs droits à percevoir une allocation :

APEIS – 27, Avenue Maximilien Robespierre 94400 VITRY/SEINE. Téléphone : 01.46.82.52.25
Email : apeis@freesurf.fr

CCP 54 (Comité de chômeurs et précaires 54)
Permanence les mardi de 14 à 16h et les jeudi de 16 à 18h au local de SUD PTT- 76, Rue de la Hache- 54000 NANCY – Téléphone : 03.83.35.94.94



le RMA coûte entre 2 et 3,80 euros par heure à l'employeur.

Paroles de personnes en situation précaire

extraites du film « *Fragment sur la misère* » de C. Otzenberger

Un vendeur de journaux dans le métro :

« Une fois que t'as perdu ton boulot, tu perds la raison familiale. Tout suit. La raison familiale, une fois que tu l'as perdu, tu perds ton logement, tu perds ta bonne femme, tu perds tes gosses et l'engrenage se met là et d'un seul coup tu perds tout. Et quand tu as tout perdu, tu te retrouves sur le bord du trottoir avec une valise, s'il t'en reste une de valise... Mais le voisin qui est en face, il s'en fout pas mal, il a son steak dans l'assiette, il s'en fout pas mal si t'as du boulot ou si t'en as plus. »

Une jeune femme en fin de droit :

« Si j'avais pas eu ma mère, si j'avais pas eu mes potes... J'étais arrivée à moins de 400F aux ASSE-DIC, si personne n'avait payé mon loyer à ma place, je serai SDF... C'était pour mon loyer que j'avais très très peur, c'était ma grande terreur, j'avais peur qu'on me mette à la porte... En plus j'ai une fille, je suis toute seule avec... ça te file les boules, je suis presque arrivée en fin de droit, en fin de droit, tu peux plus rien payer. Quand tu trouves pas de boulot, que tu es en fin de droit, je ne vois pas ce que tu peux faire... A part qu'on te mette à la porte au printemps et puis que tu fasses la manche, je vois pas ce qui reste comme solution. »

Un homme sans logement

« Je vis au jour le jour. C'est épuisant. J'ai une façon de vivre qui est disons un peu lamentable. J'ai 61 ans et je ne peux plus travailler. J'ai un DESS, j'ai un diplôme d'études supérieures. J'ai travaillé chez la société Ranxeroc et maintenant je ne travaille plus. Je suis désolé de vous le dire, il y a eu une compression de personnel et comme je venais d'arriver, on m'a remercié et depuis ce jour, je ne travaille plus. Je dors dehors, l'hiver je dors dehors. Cela étant dit ce n'est pas un choix. Mais je dors dehors parce que je n'aime pas les foyers, j'ai horreur de la promiscuité, je vais à droite, je vais à gauche, je dors dans une entrée d'immeuble... Je pense que les gens qui vivent dans la rue dans la misère, ils sont effectivement un peu frustrés, mais il ne faut pas en profiter non plus. Qui en profite ? je vous laisse la question en suspens. Qui en profite ? Ecoutez, on a donné le RMI à ces gens-là. Est-ce que c'est pour leur rendre service ? ou est-ce que c'est pour dire, « Tenez, on va leur donner 2000 balles, comme ça il vont pas nous casser les pieds ». A partir de

Mon avenir, il est derrière moi

ce moment là, les gens ont été contents, il n'y avait jamais de manifestation. Une semaine après il ont dépensé tous leur argent. Je pense que j'ai suffisamment parlé. Je n'ai plus d'avenir, je n'ai que du passé, je n'ai que du passé, mon avenir, il est derrière moi, et mon avenir il n'est pas trop grand. »

NOS VIES VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS

Une vendeuse de journaux dans le métro :

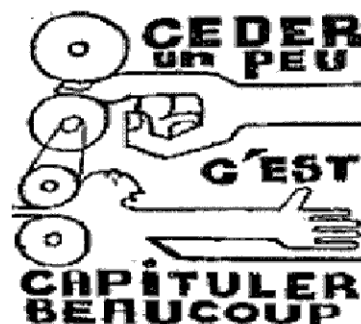
« On est des vendeurs de journaux, pas des chiens ; on

n'a pas demandé d'être au chômage... Moi j'ai travaillé depuis l'âge de 14ans après mon certificat d'étude, jusqu'à 48 ans. J'ai pas demandé à 48 ans d'être au chômage, puis de plus rien gagner... Quand j'en suis arrivée à toucher 1200F par mois avec deux enfants, un qui entrait en bac, l'autre en 6^{ème}, j'ai été voir l'assistante sociale pour avoir une aide. Elle a fait des calculs, elle m'a dit : « **Madame, vous pouvez vivre avec 17F50 par jour et par personne...** » mais ils ne comptent pas le loyer, ils ne comptent pas l'électricité, ils ne comptent pas le transport des enfants quand ils vont en cours... Moi, il y a 4 ans, tu m'aurais dit : « tu vas te retrouver dans le métro à vendre des journaux », je t'aurais dit « mais tu es tombé sur la tête. Jamais je ne ferai ça, jamais, jamais... ». On t'humilie tous les jours. Moi, le matin, je suis à 8h sur le quai, je vois passer une rame, j'ai pas envie de la prendre, 2 rames, j'ai pas envie de la prendre.. Après je me dis dans ma tête : « Ecoute, ma grande, ce soir il faut à manger dans l'assiette pour les enfants... ». Là j'y vais. Là j'y vais, parce que je suis obligée de me motiver avant d'entrer - excusez-moi l'expression- dans cette putain de rame ».

On t'humilie tous les jours.

Un homme récemment relogé

« Je la connais bien la rue, depuis 15 ans maintenant. Mais j'ai été relogé il y a quelques mois, suite à des luttes, parce que aussi avec Chou et avec Thierry on appartient à un comité, on a créée une association et on se bat parce que, ça va, quoi, on va pas rester dans la rue toute notre vie. Moi j'ai été relogé il y a quelques mois. Par rapport à Chou, j'ai de la chance. Lui, son logement va pas tarder, j'espère. Quand à celui à Thierry, il vient d'être annulé et ça me fait chier, il vont galérer encore plus, plusieurs mois dans la rue »



Quelles alternatives ?

Quelques réflexions sur le RMA...

Le RMA est un nouveau contrat précaire. Depuis les TUC, les gouvernements successifs n'ont pas cessé de créer ce type d'emplois « aidés », soit disant pour « aider les chômeurs à s'insérer » : CIE, CES, CEC, Emplois-Jeunes, etc... Et il apparaît clairement que ces emplois précaires n'ont pas permis de « créer des emplois », mais au contraire ont permis de réduire les emplois statutaires pour les remplacer par une main d'œuvre précaire et sous-payée et d'instaurer précarité et flexibilité comme contrat de travail.

On peut noter au passage, qu'alors que de plus en plus de travailleurs se retrouvent au chômage, le gouvernement lance une véritable campagne tous azimuts pour faire augmenter le temps de travail : augmentation du nombre d'années de cotisation pour avoir le droit à la retraite, suppression d'un jour férié, augmentation explicite du temps de travail dans le privé, remise en cause des 35 heures (en tant que temps de travail hebdomadaire, bien sûr). La flexibilité, la surcharge de travail et les baisses de salaire imposées par les ARTT ne sont pas remise en cause, bien au contraire ! Cette campagne s'accompagne d'une remise en cause des conventions collectives (revotée avec des syndicats minoritaires), du gel des salaires et de l'attribution d'aides patronales...

Quelles alternatives ???

Quelques réflexions sur notre système économique actuel

Aujourd'hui en France, des familles sont très mal-logées, des gens vivent dans la rue car les prix des loyers sont trop élevés et des propriétaires possèdent des immeubles entiers et font de gros bénéfices...

Les services publics ont du mal à être assurés (classes surchargées, urgences des hôpitaux débordées...), dans les entreprises des travailleurs font des heures supplémentaires, d'autres sont soumis à des cadences infernales, se voient supprimer leur pause...les 35h sont remises en cause, le gouvernement veut supprimer un jour férié... A côté de cela, un fort pourcentage de la population est au chômage.

Pourquoi de tel paradoxes ???

Aujourd'hui dans le monde, 20% des personnes les plus riches se partagent 85% du revenu mondial alors que 20% des plus pauvres n'ont que moins de 1% de ce même revenu.

Le paludisme tue toujours un enfant Africain toutes les 30 secondes, mais comme c'est une maladie réservée aux pauvres, personne n'investit pour tenter de la guérir. Les traitements médicaux contre le virus du sida ne sont accessibles qu'à 5 % des malades dans le monde (inutile de préciser que ce ne sont pas les moins riches...). Pourquoi de telles inégalités ???

Parce que le système économique dans lequel nous vivons -le système capitaliste- fait appel à l'économie d'entreprise et repose essentiellement sur la concurrence (le marché). Sa logique s'articule autour de la recherche de profits (toute activité économique, et, de plus en plus, toute activité humaine doit générer de l'argent). Cette recherche de profit se fait via le progrès quel qu'il soit (tant pis si progrès est synonyme de pollution, de destruction, de guerre, de déchets radioactifs millénaires...).

Le problème du système capitaliste est qu'il ne tient aucun compte de ses acteurs (l'être humain, ses besoins, ses envies) ni de l'environnement.

Quels droits élémentaires revendiquer ?

Toute société devrait permettre à *chacun* de subvenir à ses besoins essentiels : chacun devrait avoir accès aux soins gratuits, à l'éducation et à la culture gratuites, aux transports gratuits (transports collectifs non-polluants et énergétiquement économiques...)...Chaque être humain a aussi droit gratuitement à un logement décent.

Notons ici que la remise en cause des aspects marchands du système remet en cause la totalité de celui-ci...

La peur du chômage ne doit pas nous amener à revendiquer seulement le droit au travail. Il faut aussi réfléchir à quel travail revendiquer : un travail intéressant, qui apporte des perspectives au delà du salaire immédiat (CDI) et qui ne soit pas dangereux (il y a des offres d'emplois intérimaires pour aller travailler dans le cœur des centrales nucléaires !...et partout encore trop de personnes sont victimes d'accidents du travail mortel ou invalidant). On peut aussi revendiquer un réel partage du temps de travail. On peut aussi aller plus loin et revendiquer un droit à un revenu (qui ne soit pas une aumône) et pas seulement à un travail. Ce revenu devrait permettre de bien vivre (et non de survivre) et être égal pour tous.

Pour accorder ces droits à tous, il suffirait de sortir de la logique de profit.

Quelques idées dans le désordre qui pourraient

peut-être permettre d'y arriver et qui méritent qu'on y réfléchisse:

- Les entreprises ne devraient produire que de quoi satisfaire les besoins réels de chacun et pas plus. Elles ne devraient plus avoir pour objectif de faire des bénéfices,

- Les besoins de tous et donc la production devraient être discutés et décidés collectivement,

- L'humanité ne devrait s'autoriser qu'une production non-polluante,

- Ceux qui ont un niveau de vie élevé devraient réfléchir à diminuer leur consommation. Le capitalisme repose sur la demande croissante pour les biens de consommation. Et si le désir de consommer (souvent suggéré par la publicité...) diminuait à cause de la prise de conscience que la consommation ne conduit pas au bonheur? peut-être que le système capitaliste aurait plus de mal à survivre?

Des débats sur ces idées devraient permettre de changer les mentalités.

Une alternative au capitalisme est un autre modèle économique basé sur de vrais principes d'égalité pour tous et de vraie solidarité entre tous. Une telle société pourrait être définie par : « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » et serait débarrassée de toute forme d'oppression et d'exploitation. Arriver à vivre ainsi implique de s'en prendre à la propriété privée des moyens de production pour proposer une autre répartition des richesses : toutes les ressources devraient être réparties de façon équitable.

Une telle société aurait des besoins « justes » au double sens de justice sociale et d'adéquation aux ressources planétaires disponibles.

Une telle société est-elle possible ? Oui, si elle est gérée directement et librement par ses diverses composantes (individus, groupements sociaux, économiques, culturels...) dans le cadre du fédéralisme. Les règles qui vont faire fonctionner une telle société sont basées sur des contrats mutuels, égaux, réciproques, pouvant être remis en cause à tout instant.

A long terme une telle société devrait pouvoir se passer de tout système monétaire.

Comment y arriver ?

La question qui reste ouverte au débat est : « comment passer d'un système capitaliste à cette société égalitaire... ». Cette question ne se pose pas elle est nécessaire : le capitalisme, comme nous l'avons vu n'étant qu'un système à courte vue basé sur la notion de profits immédiats, il nous amène fatalement vers le chaos social, économique et écologique. La conscience de ce fait devrait nous faire converger vers une alternative réfléchie et décidée collectivement ! Le point essentiel est d'être anti-capitaliste (c'est à dire convaincu que le principe même de capitalisme est mauvais et qu'il faut donc l'abolir et non le réformer)...

Brèves des luttes d'ici et d'ailleurs (suite)...

☛ **Stopub !** Régulièrement, depuis le mois d'octobre 2003, les affiches du métro de Paris sont barbouillées de peinture noire, taggées, annotées, détournées... Des tracts dénonçant la pub et expliquant les motivations de ces actions sont aussi distribués à tous les passants et voyageurs. Ces initiatives publiques et visibles, rassemblant parfois plus de 500 personnes, sont maintenant plus discrètes, rassemblant toujours autant de personnes mais qui agissent par petits groupes de 10-20 personnes. Il faut dire que la RATP, soumise à ses annonceurs, n'a pas hésité à lâcher la police en masse : des heures et des heures de contrôles d'identité, les passants « innocents » n'étant pas épargnés, pas mal de PV pour « dégradation de propriété temporaires » (les affiches) distribués et des « bus à tambours » pour embarquer les gens, ça prend aussi en province (Amiens, Rennes, Lyon, Grenoble, Marseille, Strasbourg, ...) avec un peu plus de difficulté car il y a moins d'affiches et plus d'abri-bus, de « sucettes », de panneaux électriques. Du coup, les gens sont plus inventifs, et risquent un peu plus : « délits de vol » (pour détournement d'affiche) prononcés à Grenoble. A Nancy, on commence à voir des affiches taggées, à suivre...

Info sur : www.stopub.tk

☛ **Rentrée scolaire 2004 dans l'académie de Nancy-Metz : la cata annoncée.**

- ! " Ecoles : 657 élèves en plus, 76 postes d'enseignants en moins.
- ! " Lycées, collèges : 4200 élèves en moins, 468 postes d'enseignants en moins.
- ! " Agents administratifs : 44 postes en moins.
- ! " Ouvriers et techniciens : 24 postes en moins.
- ! " Surveillants et aides éducateurs : extinction progressive très partiellement compensée par l'embauche d'assistants d'éducation.
- ! " Fermeture prévue de 63 sections dans l'enseignement professionnel.

Les deux arguments officiels de la baisse démographique et de la solidarité entre les académies auront fait long feu. Les postes "rendus" au ministère ne sont pas tous recréés dans les académies du sud de la France. La baisse réelle des effectifs dans le secondaire est le prétexte à une ponction proportionnellement sans rapport, quant au nombre d'élèves dans le primaire, il monte ! Il s'agit bien d'un dégraissage pour raison de restrictions budgétaires.

Les travailleurs de l'Education nationale vont bientôt devoir reprendre le chemin de la rue s'il veulent empêcher la cata annoncée.

SUR NOS AGENDAS

Mercredi 28 janvier

20h Fac de lettres Nancy

Conférence de Nico Hirtt sur la marchandisation de l'école
à l'invitation du groupe attac54

Mercredi 28 janvier

20h MJC Bazin (Nancy)

Projection du film : *Femmes Affiches, Femmes Potiches, on en a plein les miches !*
suivi d'un débat sur les publicités sexistes
Entrée libre à l'initiative d'Alternative libertaire - CNT
Education - CNT interco - La Casbah - Marée Noire
(fédération anarchiste) - SCALP

Jeudi 29 janvier

Projection du film : *Milles et un jours de Frédéric Laffont* à **20h 30 au Caméo**
suivi d'un débat animé par l'association France Palestine Solidarité et l'Union Juive Française pour la paix

Mercredi 25 février

20h MJC L'étoile (Vandœuvre)

Débat-Information sur la Sécurité Sociale
à l'initiative du Collectif la Rue Qui Gouverne
(lieu à confirmer)

Samedi 28 février

Fête du DAL Nancy (Droit au Logement)
Heure et lieu à confirmer

INTERLUTTANTS

Le Retour des trous duc de Lorraine par Raymond la Torpille

Six mois viennent de passer après la signature du nouveau protocole modifiant le régime d'indemnisation des intermittents du spectacle. Beaucoup de choses ont été dites écrites, des quantités d'actions menées, des festivals annulés, des grèves régionales et nationales entreprises. Passer la barre des médias pour expliquer et convaincre du danger de cette mise à mort du spectacle vivant. Mais comme pour les autres branches professionnelles touchées par la politique économique et sociale du gouvernement : aucune réponse, aucune négociation, rien.... Aux questions et aux propositions avancées s'opposent la morgue et les certitudes de Jean-Jacques Aillagon

épurateur de la culture en France. Au plan national c'est 35000 artistes qui resteront sur le carreau, c'est l'équivalent de la liquidation de la sidérurgie à l'époque. Dès le mois de février 2003, il avait donné le ton en déclarant qu'il y avait trop de compagnies et d'artistes médiocres dans le pays, on pouvait donc craindre le pire. Mais cette crise qui s'est focalisée sur l'intermittence a laissé en retrait ce qui se profile maintenant : la décentralisation culturelle par la régionalisation. La Lorraine est une région pilote en la matière et comme un malheur ne vient jamais seul Aillagon se présente aux régionales sur la liste de Longuet.

Ce qui va se passer sera

vraisemblablement un appauvrissement de l'offre culturelle, l'ouverture d'un Beaubourg Lorrain à Metz, la montée en puissance de l'opéra théâtre à Nancy, mobiliseront les crédits régionaux et les quelques miettes qui resteront financeront quelques troupes de danses et théâtre qui seront choisis par le pouvoir politique local. Ce sont les adjoints à la culture qui définiront le bon goût du mauvais goût. Ils régenteront la création et les formes fragiles d'expression artistique seront plus que jamais en danger. Nous allons entrer dans un hiver culturel aux côtés des chercheurs, des archéologues, des enseignants....

Depuis sa nomination Aillagon s'est montré incapable de parler d'art et de création,

et chose sans précédent pour un ministre de la culture son nom est devenu synonyme de : Mort de l'art et du Spectacle Vivant. Désormais sa seule ambition est de se trouver des pantoufles en région. L'art et la culture ne peuvent et ne doivent pas être la seule affaire des artistes que l'on a appelé pour mieux les stigmatiser des intermittents, c'est l'affaire de tous. La crise de l'intermittence et la décentralisation culturelle vont faire l'effet d'un rasoir à deux lames, la première lame est passée, la deuxième sera tout aussi destructrice et nous concernera tous :

RÉSISTONS.

Collectif la Rue Qui Gouverne de Nancy - Journal à suivre...
contact : journal.la.rue@nancy-luttes.net

PHOTOCOPIEZ ET DISTRIBUEZ !

IL VA DE SOI QUE L'UTILISATION DU JOURNAL EST NON COMMERCIALE

